

DOUVRES INFO

INFORMATIONS MUNICIPALES DE DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE



JANVIER 2021

DÉMOCRATIE LOCALE

Cofonder.fr : un nouvel outil participatif à disposition des Douvrais.

Présentation en page 2.



CHÈRES DOUVRAISES, CHERS DOUVRAIS,

Nous allons bien vite tourner la page de cette année 2020, marquée par une pandémie improbable, source d'inquiétudes, d'incompréhensions, de changements multiples. Cette année aura aussi été celle des renoncements à de nombreuses habitudes, aux manifestations

ÉDITO

et animations habituelles, à une grande part de la vie sociale, familiale qui sont parmi les fondamentaux d'une vie équilibrée et heureuse.

Bien sûr, en ce début d'année, il n'est pas question de relâcher les efforts et les conduites à tenir afin de nous protéger au maximum dans une période où le virus reste très présent. Il vaut mieux prendre plus de précautions que pas assez, au regard des incertitudes et des risques que nous ne pouvons limiter que par une attitude collective et non individualiste. Je remercie l'équipe municipale, les agents de la commune qui ont su s'investir et prendre les décisions et mesures adaptées à la situation, avec le souci permanent des plus fragiles. Cette mobilisation a permis de maintenir les services, d'organiser toutes les réponses appropriées, de vous tenir le plus régulièrement possible informés.

De nombreux projets ont pu, malgré la situation, s'avancer ou se réaliser afin de maintenir la dynamique de notre commune et la préparer au mieux aux prochains mois en recourant aux outils numériques. A ce sujet, et je sais que beaucoup d'entre vous attendent avec impatience cette offre, il est possible de se raccorder à la fibre avec un choix élargi comprenant certains opérateurs nationaux, qui commencent leur commercialisation dès cette fin d'année.

Je vous présenterai ces projets en détail par ce biais courant Janvier dans le cadre de vœux qui seront enregistrés et accessibles sur le site internet de la Mairie. Bien sûr, ils se réaliseront tous, comme chaque année, dans le cadre d'un budget maîtrisé.

Nous n'avons pas pu, malheureusement, poursuivre notre démarche de démocratie participative autant que nous le souhaitions. Nous avons malgré tout pu engager les moyens permettant aujourd'hui de vous proposer un outil numérique innovant, pouvant tout à la fois servir de boîte à idées, de participation sur des projets emblématiques pour la commune, mais aussi de démarche de financement participatif reposant sur les propositions émises par les habitants. Si, bien sûr, nous sommes engagés par les promesses faites dans notre document programme, nous attendons et espérons que vous serez nombreux à vous investir dans cette démarche participative. L'avenir de la commune doit être l'affaire de tous, au service de son intérêt général.

Nous avons choisi également de montrer notre solidarité à l'égard de nos commerçants, au travers de la carte cadeau distribuée à nos seniors, mais aussi en participant à la mise en place de la Market Place (mavillemonshopping.fr) initiée par notre intercommunalité pour les trois prochaines années. Je sais que vous avez été nombreux à témoigner votre solidarité à l'égard de nos commerçants de proximité, qui proposent des produits de qualité et qu'il convient de soutenir durablement.

Je suis convaincu que cette année 2021 sera réussie si chacun, à son niveau, contribue par son comportement, ses choix, à dépasser les difficultés du moment et montre les indispensables solidarité et fraternité pour aider celles et ceux qui rencontrent le plus de difficultés.

Nous ferons en sorte, au niveau communal et/ou intercommunal, de préparer les conditions d'un retour à la normale le plus rapide possible, pour nos associations, nos espaces culturels ou sportifs, nos animations. Aussi, je vous souhaite à toutes et tous, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, une année 2021 où santé, bonheurs, et réussites seront au rendez-vous pour vous et tous ceux qui vous sont chers. Cette nouvelle année doit être celle de la solidarité renforcée, et de la convivialité retrouvée. Gardons le cap, veillez sur vous et protégez les autres.

Bien sincèrement
Le Maire, Thierry LEFORT

ACTUALITÉS

VŒUX DU CONSEIL DES ENFANTS

Chères Douvraises, chers Douvrais, À cause de la crise sanitaire, nous avons dû stopper tous nos projets en cours d'année. Le confinement a été pour nous une période pénible pendant laquelle nous ne pouvions pas voir nos copains, mais heureusement, l'école à la maison et le temps passé en famille ont rendu ce moment surmontable. Pour terminer les projets que nous avions démarrés, nous avons reporté l'élection des membres du CDE qui devait se faire fin 2020 au mois de décembre 2021. Aussi, nous espérons que ces projets pourront se concrétiser en 2021 et que nous aurons le plaisir

de vous les présenter. En attendant, nous avons pu tout de même reprendre quelques activités et notamment réaliser une carte de vœux en forme de marque-page qui doit être remise en ce début d'année aux seniors avec la carte-cadeau offerte par la commune.

À présent, c'est une nouvelle année qui commence et le Conseil des Enfants vous souhaite qu'elle soit merveilleuse, pleine d'espoir et de joie !...
Une année 21 sur 20 !!!



SOMMAIRE

LE BUDGET MUNICIPAL P.2

NOUVELLE
PLATEFORME
LOCALE DE
SHOPPING EN
LIGNE P.3

LANCEMENT D'UNE
CONSULTATION
PUBLIQUE P.4

MENTIONS LÉGALES :

Douvres info - Bulletin communal bimestriel de Douvres-la-Délivrande
Directeur de la Publication : Thierry LEFORT
Rédactrice en Chef : Séverine ZAMIT
Comité de rédaction : Thierry LEFORT, Fabienne LEROUX, Emilie DELANOY, Séverine ZAMIT
Conception graphique et maquette : Pascal LOUAIL (CracBoumHue)
Impression : Caen Repro / Crédits photos : Commune de Douvres-la-Délivrande (sauf mention contraire) / Tirage : 2700 exemplaires / Tél. : 02 31 36 24 24 / infos@mairie-douvres14.com

NOUS, VOUS, DOUVRES

COFONDER : NOUVEL OUTIL COMMUNAL DE DÉMOCRATIE LOCALE

Dans une volonté de développer encore davantage la participation citoyenne, la municipalité a souhaité mettre à disposition de ses administrés un **outil numérique accessible à tous** : « Cofonder.fr ».

Bien plus qu'une **boîte à idées numérique**, « Cofonder » a vocation à devenir un outil complémentaire pour favoriser la démocratie participative.

QUESTIONS À FRANÇOIS GRUSELLE, COFONDATEUR DE COFONDER :

Qu'est-ce que Cofonder exactement ?

L'objectif de Cofonder est de proposer un outil moderne et efficace pour que chacun puisse s'impliquer dans la vie de sa commune. Quoi de mieux pour combattre la défiance et la fatalité que de se faire confiance et de travailler ensemble ? La commune est le meilleur endroit pour le faire. Ce sont ces projets qui contribueront à construire un avenir aux générations futures...

Comment ça marche ?

D'abord, il faut s'inscrire sur la plateforme et se déclarer en tant qu'habitant de Douvres. Ensuite il existe différents moyens de participer : on a la possibilité de déposer une idée, de s'informer des projets en cours, de répondre à des questions, ou encore de voter pour les meilleurs projets. Le but est qu'il soit très simple et ludique pour les habitants de participer, mais aussi pour la municipalité de communiquer et d'échanger facilement et régulièrement avec les habitants.



Pouvez-vous nous citer des exemples concrets de projets réalisés grâce à Cofonder dans d'autres communes ?

De la table à langer dans des toilettes de la médiathèque à des projets plus importants de piétonisation de rue commerçante en passant par des projets écologiques, comme l'installation d'un bac à marée sur la plage, on trouve de tout ! C'est ça qui est intéressant. La diversité des projets et des porteurs de projets montre que nous ne manquons ni d'idées, ni de ressources. C'est très encourageant. J'ai hâte de voir ce qui va émerger à Douvres !

PAROLE D'ÉLU : JEAN-PIERRE PAILLETTE, MAIRE ADJOINT DÉVELOPPEMENT DURABLE



« Lors de la campagne électorale, nous nous sommes engagés à continuer mais aussi à renouveler la pratique de la démocratie locale. Parmi les outils adaptés aux nouveaux modes de communication favorisant la participation citoyenne, notre choix s'est porté sur la plateforme « Cofonder.fr », créée par deux habitants d'une commune voisine. Grâce à ce nouveau support, qui a su prouver son efficacité au travers de projets cofondés aboutis, nous allons pouvoir poursuivre et faciliter les échanges avec vous, vous informer, vous consulter, engager des concertations, co-construire des projets d'intérêt général. Après une première phase d'expérimentation, nous pourrions même aller encore plus loin dans cette collaboration grâce notamment au budget participatif. Nous ne manquerons pas de vous en reparler le temps venu.

Dès à présent, vous pouvez vous inscrire sur « Cofonder.fr » et participer à la toute première consultation en ligne consacrée au devenir des locaux du cinéma Le Foyer. Vous trouverez les explications détaillées de cette consultation en page 4 de ce Douvres info.

Ayant bien conscience que le numérique n'est pas toujours accessible à tous, nous vous proposons également de participer à cette consultation ou de déposer d'autres idées et suggestions via notre « boîte à idées » installée à l'accueil de la Mairie.

Nous espérons, bien évidemment, dès que le contexte sanitaire le permettra, pouvoir compléter ces échanges virtuels par des rencontres lors de réunions publiques, de quartiers, ou encore lors de réunions de commissions municipales ouvertes aux habitants. »



FINANCES



ZOOM SUR : CLAIRE HORLVILLE, MAIRE ADJOINTE FINANCES, ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES

Pouvez-vous nous dire, en quelques mots, quel est le rôle de la commission « Finances » ?

La commission « Finances » est composée du Maire et de 8 élus (conseillers municipaux ou adjoints). C'est une commission d'étude qui émet des avis et peut formuler des propositions relatives aux questions financières mais n'a pas de pouvoir de décision. Celui-ci reste conféré au Conseil municipal. Elle se réunit plusieurs fois par an, principalement pour l'examen des budgets primitif et supplémentaire, mais elle est aussi consultée pour la fixation des tarifs des services ou les subventions à accorder. Elle peut être élargie aux membres d'autres commissions si le sujet s'y prête : par exemple à la commission « Associations-Vie Culturelle » lorsque nous étudions les demandes de subventions du secteur associatif.

Quelles sont, dans les grandes lignes, les répercussions de la crise sanitaire et économique sur le budget de la commune ?

A ce jour, il est difficile de chiffrer précisément l'incidence de la crise sanitaire et économique sur le budget communal. Nous devons attendre le compte de résultats pour avoir une photographie complète. Nous pouvons toutefois d'ores et déjà affirmer que l'année 2020

aura, de façon avérée, généré :

- des dépenses supplémentaires en matière de fonctionnement et d'équipement : achat de matériel pour assurer la protection sanitaire du public accueilli (écoles, accueil en Mairie) et des agents notamment, mais aussi quelques baisses de dépenses (achat de prestations, comme par exemple les repas scolaires) ;
- une perte de recettes : moins de prestations de services rendus (cantine et garderie scolaire, crèche...) ou encore perte des revenus des immeubles (salles et gîte non loués) ;
- un report des investissements prévus (les entreprises auxquelles nous faisons ou avions prévu de faire appel n'ayant pas toutes été en capacité de répondre aux commandes). Ceci va entraîner un excédent en matière de résultat d'investissement sur le budget 2020. Celui sera bien sûr reporté sur le budget 2021.

Pouvez-vous nous donner quelques chiffres et éléments clés du budget primitif 2021 ?

Le budget primitif prévisionnel 2021, voté lors du Conseil municipal de décembre, prévoit :

- un budget de fonctionnement à hauteur de 4,9 M€, tant en dépenses qu'en recettes (ce qui reste stable au regard des années précédentes),

BUDGET PRIMITIF PRÉVISIONNEL 2021

Un budget stable **8,1 M€**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES

fonctionnement
4,9 M€

investissement
3,2 M€

répartition en millions d'Euros (M. d'Euros)

- des projets d'investissement pour un peu plus de 3,1 M€ dont les thèmes majeurs sont :
- la construction du nouveau cinéma (1,5 M€),
- des travaux d'effacement de réseau, route de Bretteville, dans la continuité de ceux déjà réalisés,
- des travaux importants de réfection de voirie (Tailleville, promenade Thomas),

- la poursuite des travaux de réfection dans les bâtiments scolaires dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé ces dernières années. Les résultats de 2020, et le constat d'éventuels excédents tant sur la partie « fonctionnement » que sur la partie « investissements », permettront d'inscrire, le cas échéant, de nouveaux investissements au budget supplémentaire, qui devrait être voté en mai 2021.

VIE ÉCONOMIQUE

LA SOLUTION DE VENTE EN LIGNE LOCALE

ma ville mon shopp!ng



Les boutiques proches de chez vous

Lancée à la mi-décembre par la Communauté de Communes Cœur de Nacre, en partenariat avec le groupe La Poste, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Calvados Orne et la Chambre de Commerce Caen Normandie, la plateforme de vente en ligne « mavellemonshopping.fr » se présente comme une réponse efficace aux problématiques rencontrées par les petits commerces locaux dans la mesure où elle permet de maintenir une offre de proximité malgré les restrictions sanitaires. Grâce à cette solution, artisans, commerçants et restaurateurs du territoire qui le souhaitent peuvent disposer d'une boutique en ligne accessible 24h/24h et 7j/7 avec services de livraison ou de collecte.

Par solidarité envers nos commerçants et notamment envers nos restaurateurs qui ne sont toujours pas en mesure de reprendre pleinement leur activité, continuons à consommer local !

Rendez-vous sur :

ma ville mon shopp!ng
.fr/coeurdenacre

NUMÉRIQUE

LA FIBRE OPTIQUE DISPONIBLE À DOUVRES

Le réseau public Fibre Calvados est d'ores et déjà opérationnel sur notre commune. Le déploiement est toujours en cours et des travaux sont encore nécessaires pour que l'ensemble des foyers et locaux professionnels soient totalement raccordés mais un certain nombre peuvent d'ores et déjà bénéficier d'une connexion internet haut débit.

Pour savoir si vous pouvez disposer de la fibre dès aujourd'hui, rendez-vous sur le site www.fibre-calvados.fr. Vous devrez, dans un premier temps, faire un test d'éligibilité en indiquant votre adresse complète ou en localisant votre logement sur la carte interactive.

Si votre logement est éligible, vous pourrez alors choisir votre opérateur et souscrire un abonnement « Fibre ». Un technicien sera mandaté par votre opérateur pour intervenir à votre domicile et procéder au raccordement au réseau. Il faut noter que la politique commerciale des opérateurs nationaux peut les amener à différer l'ouverture de leur réseau fibre.

Si votre logement n'est pas encore éligible, il vous faudra réitérer régulièrement le test d'éligibilité. Toutes les éligibilités devraient être opérationnelles au début du printemps.



PETITE ENFANCE

UN ATELIER MULTI SENSORIEL POUR LES TOUT PETITS



Le jeudi 3 décembre dernier, sur une initiative de Mélanie Coispel, directrice de la crèche multi-accueil « Le jardin de Prévert », les enfants ont pu participer à un atelier « Musique des émotions » animé par Emeline Aubert-Dozeville.

QUESTIONS À ÉMELINE, CRÉATRICE DE MOTS & SENS

Concrètement, en quoi consiste cet atelier avec les tout petits ?

Dans la société actuelle, accueillir ses émotions n'est pas forcément naturel. Cela nécessite de savoir les ressentir. Nommer la peur, la colère, la tristesse ; c'est une étape indispensable pour apprivoiser ses émotions au quotidien. Ma pratique consiste à éveiller les sens de l'enfant à l'aide de supports ludiques : des histoires en couleur, des chansons, des instruments aux sons doux. Les enfants découvrent l'instrument, observent la forme, la couleur, ils le touchent pour mieux sentir comment le son se produit. Le résultat est immédiat, l'enfant est réceptif, créateur, il prend confiance en ses capacités.

Pouvez-vous nous dire ce qui vous a amenée à proposer ce type d'interventions, nous présenter vos activités ?

Je suis ingénieure en développement durable et je suis diagnostiquée hypersensible. J'ai choisi de cultiver ma différence en créant une activité qui me ressemble. Je propose des animations pour enfants sous forme d'ateliers dans les écoles, les structures de loisirs ou d'autres lieux. J'ai déjà notamment animé des ateliers « Philo-méditation » à l'école primaire Dian Fossey et au collège Clément Marot ainsi qu'un atelier « parent-enfant » à la Librairie « Place 26 ». Je peux également proposer des séances individuelles pour enfants ou adultes atypiques afin de les aider à mieux canaliser leurs émotions et à renforcer leur potentiel.



MOTS & SENS : 6 rue de la Poterie
14440 Douvres-la-Délivrande - 02 50 28 50 37
Page Facebook : Mots et sens Emeline - www.motsetsens.com

SOLIDARITÉ

COLLECTES DE LA CHIFFO

Les collectes de LA CHIFFO reprennent à compter de début mars. Comme chaque année, un sac destiné à recevoir vos dons et indiquant la date exacte de la collecte sera déposé dans votre boîte aux lettres quelques jours avant le passage du camion de l'association.

Aujourd'hui, LA CHIFFO ce sont deux boutiques solidaires caennaises et une boutique en ligne spécialisées dans la collecte, le tri, la valorisation et la vente de vêtements, d'accessoires, de linge de maison ou encore de vaisselle et d'objets. L'association a pour particularité de faire travailler des personnes éloignées de l'emploi et de les accompagner vers une insertion professionnelle durable.

LA CHIFFO
7 rue de Trouville - 14000 Caen
02 31 34 49 52 - www.chiffo.org
Facebook : La Chiffo Boutique Solidaire Caen



COLLECTES DE L'ÉPICERIE SOCIALE : BILAN ET REMERCIEMENTS

Sous l'égide de la Banque Alimentaire, la collecte d'automne, organisée le week-end des 27 et 28 novembre dernier au profit de l'Épicerie Sociale Cœur de Nacre, a montré un bel élan de solidarité et de générosité. L'association souhaite remercier les nombreux donateurs ainsi que tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette opération.

Le poids total des produits collectés sur l'ensemble du territoire s'élève à 4 021 kg. Le nouveau système de don par saisie de code en caisse a bien fonctionné et permis de collecter 2 725 €.

Chaque jeudi, l'Épicerie sociale distribue à l'ensemble des bénéficiaires un approvisionnement en produits alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien de la maison, d'une valeur marchande d'environ 3 500 €.



ASSOCIATIONS

TRANSFERT DU CINÉMA
« LE FOYER »

C'est une page de l'histoire de la commune qui se tourne... D'ici quelques mois, le cinéma fera ses cartons pour s'installer un tout petit peu plus loin. Il rejoindra ses nouveaux locaux, à proximité immédiate de la salle de spectacle « C3 Le Cube » et du centre aquatique « Aquanacre ».

Il viendra ainsi enrichir, sur un seul et même site, l'offre de loisirs culturels et sportifs du territoire.



Le Cinéma actuel



Le Cinéma dans les années 1990

QUESTIONS À MARIE-MADELEINE COCHETEAU, PRÉSIDENTE :



Le cinéma « Le Foyer » est une véritable institution douvraine, pourriez-vous nous parler de son histoire, de son évolution, depuis sa création jusqu'à aujourd'hui ?

Les toutes premières diffusions cinématographiques dans la salle du Chemin du Bord, à l'époque salle paroissiale, se font dès 1950 à l'initiative du Père Georgeault, curé de la

Paroisse. Ce personnage emblématique de Douvres transforme peu à peu l'usage de salle paroissiale qui devient, à partir de 1953, un véritable lieu de rencontres et d'activités pour tous. En 1959, date de création de l'association « Foyer Rural », le cinéma devient une activité à part entière parmi les autres sections de l'association. Très peu de temps après, en 1961, il obtient l'agrément d'Exploitation Cinématographique par le Centre National du Cinéma. En 1984, la programmation est prise en charge par le Cinéma Lux de Caen. Des travaux de rénovation sont entrepris en 2000 lorsque la commune devient propriétaire des bâtiments. En 2011, le cinéma doit s'adapter à l'arrivée du numérique et propose les premières séances en 3D. La même année, le cinéma, tout en conservant son nom, quitte l'association « Foyer Rural » pour devenir une association autonome. L'Association a fêté ses 60 ans en

2019. Elle compte aujourd'hui 80 bénévoles et 2 salariés.

Le statut associatif sera-t-il maintenu dans ce futur projet ?

Oui le statut associatif sera maintenu lors du transfert du cinéma. L'association reste exploitante de la salle et la commune sera propriétaire des murs. Nous serons toujours Cinéma associatif classé « Art et Essai ».

Quel sera le lieu exact de sa nouvelle implantation, quelles seront les évolutions, les nouveautés ?

Dans quelques mois le cinéma va quitter la rue du Chemin du Bord pour aller s'installer à côté de la salle de spectacle « C3 Le Cube » et du centre aquatique « Aquanacre ». Le projet, porté par l'association et accompagné par la

QUE VA DEVENIR
LA SALLE DE CINÉMA ?

Dès lors que le cinéma sera installé dans ses nouveaux locaux, il faudra imaginer un nouvel usage de ce lieu emblématique.

La municipalité souhaite **associer tous les Douvrais à cette réflexion** et lance une toute première **consultation publique** sur la nouvelle plateforme de démocratie participative « **Cofonder.fr** ».

Si vous souhaitez participer, **inscrivez-vous en tant qu'habitant de la commune** et déposez une idée ou réagissez aux propositions en cours.

Ensemble, contribuons à donner une seconde vie à ce lieu chargé d'histoire auquel nous sommes attachés !

commune, devrait démarrer au cours du 1er semestre 2021.

Les nouveaux locaux seront plus confortables, spacieux et adaptés à tous, et notamment à nos bénévoles. Nous disposerons de deux salles : une première salle d'une capacité de 192 places et une seconde d'une capacité de 77 places. Nous pourrions également élargir l'offre culturelle et offrir à nos spectateurs des films mieux exposés, une programmation plus diversifiée de films en V.O., de films d'Art et d'Essai et de films grand public.

Il s'agit d'un projet indispensable pour maintenir, sur le moyen terme, l'offre cinématographique sur le territoire.

Nous continuerons à œuvrer pour un cinéma de proximité, convivial et accessible à tous avec également la volonté de poursuivre et de développer nos animations et actions auprès du jeune public et des scolaires.

INFOS PRATIQUES

NOUVEAU CALENDRIER
DE COLLECTE
DES DÉCHETS

La Communauté de Communes **Cœur de Nacre**, compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers, a engagé la société **Derichebourg** pour assurer la collecte des déchets en porte à porte (ordures ménagères et sélectives) et la société **Sphère** pour celle des colonnes d'apports volontaires du territoire (notez que la carte d'accès est gratuite, et peut vous permettre de gérer le dépôt de sacs de 60 litres en complément des bacs).

Suite à ce nouveau marché, **une nouvelle organisation de collecte est mise en place depuis le 4 janvier 2021** impliquant, pour certaines communes, **des changements de jour de collecte.**

À Douvres, la collecte sera désormais plus simple, réalisée sur une seule et même journée, le jeudi, pour tous les quartiers de la commune (fin des secteurs 1 et 2).

RAPPEL DE QUELQUES CONSIGNES :

- **Seuls les bacs d'ordures ménagères « Cœur de Nacre » équipés d'un système d'identification sont collectés.** Tout dépôt d'ordures ménagères en dehors d'un bac est considéré comme un dépôt sauvage, non collectable et verbalisable.
- **Les bacs et sacs jaunes sont à sortir impérativement la veille au soir des jours de collecte** (pas plusieurs jours à l'avance, ni le matin même).
- **Les bacs doivent être rentrés dès que possible après la collecte**, et ce avant le soir du jour de collecte.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

En septembre 2020, la Communauté de Communes Cœur de Nacre a répondu à un **appel à projets national** émis par l'Office Français de la Biodiversité pour la **réalisation d'un atlas de la biodiversité** sur le territoire.

Le **projet** ayant été **sélectionné**, il sera mis en œuvre sur une durée de 3 ans afin de constituer, à terme, un **état des lieux de la faune et de la flore sur le territoire**. Piloté par Cœur de Nacre et le CPIE de la Vallée de l'Orne, il permettra de sensibiliser le public, de définir des priorités en matière de préservation et de valorisation du patrimoine naturel local. Sa réalisation se fera avec l'appui de différents organismes et partenaires œuvrant dans le domaine de l'environnement et de la biodiversité mais également grâce aux contributions de particuliers.

Une **réunion publique** de présentation du projet sera proposée le **4 février 2021**.

Pour plus d'informations ou proposer votre contribution, contactez **Benjamin Potel**, responsable du Point Info Biodiversité du CPIE Vallée de l'Orne :

bpotel@cpievdo.fr ou **06 49 98 00 84**.



VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

À l'heure où nous rédigeons ce Douvres info, **la situation sanitaire ne permet** malheureusement **pas d'envisager la réouverture des lieux culturels, sportifs et de loisirs** de la commune. Nous ne sommes donc pas en mesure de vous annoncer de manifestations, activités ou autres programmations pour le moment.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès la reprise possible des activités. Dans cette attente, nous vous invitons à **consulter régulièrement notre site Internet et notre page Facebook**. Pensez également à **vous abonner** aux canaux d'information immédiats de la commune sur l'application **Citykomi**.

Retrouvez l'agenda complet des événements et manifestations sur :



www.douvres-la-delivrando.fr



communication@mairie-douvres14.com



www.facebook.com/mairiedouvresladelivrando

ET EN DIRECT SUR VOTRE
SMARTPHONE AVEC CITYKOMI

